

# CAP Employé de Commerce Multi Spécialités



**Le titulaire du CAP** réalise des opérations de réception et de stockage des marchandises. Il est chargé de la tenue et de la présentation marchande du linéaire. De plus, sur la surface de vente, il participe à l'accueil, à l'orientation du client et à sa fidélisation. A la caisse, il enregistre les marchandises et encaisse selon le mode de paiement.

## Emplois concernés

- Employé de grande surface
- Employé de libre-service
- Employé de rayon
- Gondolier – caissier
- Caissier

## Types d'entreprises

- Hypermarchés, supermarchés
- Maxi-discounters
- Petites surfaces de proximité
- Grands magasins
- Magasins à succursales

## Poursuite d'études

- Mention complémentaire
- Vendeur en alimentation
- BAC PRO Commerce et ARCU
- BTS MUC (Management des Unités Commerciales)

## FORMATION

La formation, d'une durée de 420 heures, se déroule sur 2 ans, avec un rythme mensuel de 1 semaine au CFA et 3 semaines en entreprise. Le volume horaire est de 35 heures par semaine.

- ➔ Début de la formation : septembre 2013
- ➔ Fin de la formation : juin 2015

## PROGRAMME

### Enseignement général

- ◆ Français
- ◆ Mathématiques
- ◆ Histoire et Géographie
- ◆ Anglais
- ◆ Sciences
- ◆ Vie Sociale et Professionnelle
- ◆ EPS

### Enseignement professionnel

- ◆ Pratique de la réception des produits et de la tenue du linéaire, du rayon
- ◆ Pratique de la tenue de la caisse et de l'information "Clients"
- ◆ Environnement économique, juridique et social des activités professionnelles

## ADMISSION

**Qualités requises** : Sens du service, méthode, ordre et propreté, attention soutenue, Résistance au stress, sens du contact (écoute, sourire), rapidité d'exécution et honnêteté.

**Conditions d'admission** : avoir entre 16 et 25 ans et signer un contrat d'apprentissage.

## Rémunération (en % du SMIC)

Année du contrat	Age de l'apprenti(e)		
	- de 18 ans	18 ans à - de 21 ans	+ de 21 ans
1 <sup>ère</sup> année	25 %	41 %	53 %
2 <sup>ème</sup> année	37 %	49 %	61 %

### Contacts :

Stéphanie WEXSTEEN  
Christine MONTRAISSIN  
Point A de la CCI Narbonne  
☎ 04 68 42 71 39

## Avantages pour l'entreprise

Exonérations	
<b>Entreprises - de 11 salariés</b>	Exonération totale des cotisations patronales et salariales (sauf accident du travail et maladie professionnelle)
<b>Entreprises + de 10 salariés</b>	Exonération totale des cotisations patronales de sécurité sociale et des cotisations salariales d'origine légale ou conventionnelle
<b>Avantages fiscaux</b>	Crédit d'impôt de 1600 € à 2200 € annuel
Aides de la Région	
<b>Aide à la signature :</b> * Entreprises de - de 20 salariés * Contrat de 12 mois minimum	1800 €
<b>Bonification :</b> Pour l'embauche d'un jeune issu de "l'École de l'Apprentissage"	250 €
<b>Aide au soutien à l'effort de formation</b>	1000 €
<b>Aide à la signature d'un CDI</b>	1800 €

Pour nous trouver, quelques repères :

### CCI SUD FORMATION CFA LR Établissement de Narbonne

Chambre de Commerce et d'Industrie  
de Narbonne, Lézignan-Corbières  
et Port-la Nouvelle  
1 Avenue du Forum - CS 47101  
11785 NARBONNE Cedex

☎ 04 68 42 71 39

[formation@narbonne.cci.fr](mailto:formation@narbonne.cci.fr)  
[www.formation-ccinarbonne.com](http://www.formation-ccinarbonne.com)



Ligne de bus : E  
Arrêt : "Hôtel consulaire"